

Anne Emery-Torracinta et le tribunal médiatique

PAR ROMAINE JEAN



LE TRIBUNAL MÉDIATIQUE a déjà prononcé la condamnation d'Anne Emery-Torracinta. Le bûcher est dressé, le tison est prêt, l'accusée est priée de s'avancer. Rien n'est épargné à la magistrate socialiste, chargée du plus grand département du gouvernement genevois. Tout juste lui concède-t-on une droiture, une intégrité rigide, peu utile en ces temps politiques, où il vaut mieux savoir donner des coups

qu'en recevoir. Coupable, dit la clameur! A juste titre?

L'affaire est intéressante à analyser, car la ministre est victime d'un traitement médiatique bien connu: l'effet de loupe, qui grossit les erreurs et oublie le bilan. Un traitement ravageur qui a fait tomber bien des carrières!

Au départ, il y a une bulle, une faille, réelle, manifeste. Les accusations graves d'anciens élèves du professeur Ramadan auraient dû, à l'évidence, conduire à l'ouverture immédiate d'une enquête. Peu importe la forme. La question n'est pas juridique, elle est politique. Que la magistrate ne l'ait pas compris relève aujourd'hui encore du mystère, d'autant qu'elle n'était ni de près ni de loin concernée par l'affaire. Quel rôle a joué, dans cette analyse biaisée, sa secrétaire générale, doyenne du Collège de Saussure au moment des faits? Et même directrice, plus tard, lorsqu'un deuxième enseignant, aujourd'hui sous enquête, se serait rendu coupable de faits graves. Que savait la numéro deux du département? Qu'a-t-elle entrepris à l'époque? A-t-on voulu, d'une manière ou d'une autre, protéger la caste? Pour n'avoir pas tranquillement tiré au clair toutes ces questions, immédiatement, le malaise a traîné.

L'affaire Ramadan a secoué la République bien au-delà des appartenances partisans et durant des semaines, des questions sans réponse ont tourné en boucle. Où est la vérité? Quelle leçon tirer du scandale? Comment éclairer le passé pour protéger l'avenir d'une institution qui ne peut vivre dans la suspicion? Anne Emery-Torracinta a reconnu, du bout des lèvres, une erreur d'appréciation. L'affaire aurait pu en rester là. Mais c'est mal connaître l'enchaînement inévitable des faits lorsqu'un dossier est mal emmanché.

Depuis, ce ne sont que couacs en cascades et révélations, qui donnent l'impression d'un navire qui se dirige, toutes voiles dehors, vers l'iceberg à l'horizon.

Le processus est classique: lorsque le climat se dégrade, les lois changent. Il faut tuer plutôt qu'être tué. La presse bénéficie alors, fort opportunément, de «confidences».

Parmi celles-ci, il y a ce mandat donné par la secrétaire générale à son compagnon et signé par la magistrate. Conflit d'intérêts? Qui savait quoi? On sent la numéro deux du département déterminée à défendre sa place et sa réputation.

Il y a cette procédure de suspension, mal maîtrisée, qui sème la division au sein même du gouvernement.

Il y a ce pseudo-scandale des Olympiades pour handi-

capés, l'été prochain à Genève. L'époux de la magistrate en assure la vice-présidence. En tant que bénévole! Bravo à lui! 300 000 francs, recommandés par la commission d'aide au sport, avalisés en connaissance de cause par un décret d'Etat, ont été versés à la manifestation. Où est le scandale? Il n'y en a pas. A l'évidence! Mais poser la question, même au conditionnel, c'est nourrir le doute. Du journalisme de bazar.

De l'acharnement déployé lorsque quelqu'un est à terre.

L'électeur devra reconduire ou non dans ses fonctions Anne Emery-Torracinta, le 15 avril prochain. La magistrate a mené, sans conflits majeurs, durant quatre ans, un département mammoth, aux deux milliards de budget et aux 9000 collaborateurs. Elle a su négocier avec les syndicats, faire adopter des budgets, créer des postes de travail. Elle a, comme tout ministre genevois, mécontenté indifféremment la droite et la gauche, mais dans des limites acceptables, gage de survie. Cela s'appelle un bilan. Elle a, aux derniers jours, mal géré, pour des raisons obscures, un dossier émotionnellement et humainement explosif. L'électeur jugera, peut-être moins ébloui qu'il n'y paraît par l'effet de loupe.

«Où est le scandale?
Il n'y en a pas! Mais
poser la question,
c'est nourrir le doute.
Du journalisme
de bazar»

ROMAINE JEAN est journaliste, directrice de la communication pour Sion 2026 et présidente de la Fondation Hirondelle.